

La souffrance de la France, par le duc d'Anjou



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 22 janvier 2020

[Discours](#) du duc d'Anjou prononcé le 19 janvier lors de la messe célébrée à la chapelle expiatoire à la mémoire du roi Louis XVI.

Chers Amis,

Avant de commencer mon message, permettez-moi de dire quelques mots à la mémoire de M. le duc de Bauffremont qui vient de nous quitter. Durant plus de soixante ans il s'est consacré, corps et âme, à la cause de la royauté légitime. Il a été au côté de mon grand-père, puis de mon père et depuis 1989 auprès de moi, j'ai pu constater combien sa fidélité était à toute épreuve. Il savait braver les tempêtes et assurer la continuité de l'action. La cause de la monarchie lui doit beaucoup à travers tout le travail qu'il a accompli. Je redis à ses enfants et à toute sa famille, combien ma peine a été profonde en apprenant l'élévation au ciel, de celui qui ne pouvait concevoir le service du roi sans celui vis-à-vis de Dieu. Qu'il repose en paix et demeure dans vos prières à vous qui savez aussi être fidèles.

Une nouvelle fois, merci de votre fidélité. Elle trouve sa source dans le souvenir du Roi Martyr et se développe dans l'espérance que vous mettez en l'avenir de notre Pays.

La France, comme en 1793, paraît de nos jours bien malade. Depuis des années une crise la ronge en la faisant douter d'elle-même puisque chaque jour on l'appelle au reniement. Il faudrait qu'elle oublie les gloires de son passé, qu'elle oublie la grandeur de son histoire ? Elle se devrait d'être en repentance ? Mais de quelle repentance pourrait-il s'agir ?

Regardons le règne de Louis XVI qui, à lui seul, synthétise tous ceux qui l'ont précédé. Pour la gloire et la grandeur du pays, mises à mal par le Traité de Paris, il a su, mettre un frein à la puissance anglaise, en privant la couronne britannique de ses colonies américaines et en créant le port moderne de Cherbourg ; en matière de « justice sociale » expression qu'il fut le premier à utiliser, Louis XVI prôna la réforme fiscale ; pour tenir compte des évolutions de son temps il reconnut des droits aux Protestants et aux Juifs ; dans le domaine scientifique, il encouragea les recherches les plus novatrices de l'aérostation à la machine à vapeur et à l'expédition de La Pérouse ; pour améliorer les conditions de vie des « exclus sociaux » du temps il soutint les œuvres en faveur des sourds-muets et des aveugles. Oui, son règne a été grand notamment par ses innovations. Il le fut car il était animé par la promesse qu'il avait faite lors de son sacre, celle du décalogue. Le roi très chrétien, le fils aîné de l'Église, avait comme objectif d'assurer le bien commun de ses peuples et le salut des âmes. Voilà en quelques mots, résumé, le programme des Rois. Cela ne vaut-il pas mieux que toutes les explications peu crédibles et tentatives peu convaincantes tant elles sont loin des réalités, de nos gouvernants contemporains.

Le testament de Louis XVI, relu après la messe, est empreint de Vérité, Vérité absente du langage politique actuel, ni vrai ni juste. L'ensemble du Testament reflète ainsi cette humilité du Roi qui ne cherche nullement à se justifier devant les hommes, mais s'en remet à Dieu, vrai souverain et vrai juge. Ne pas se tromper de valeur et rester en cohérence avec sa conscience. Ainsi, le premier reproche à adresser à la révolution et à la république naissante, est d'avoir inversé le sens des mots. La Liberté a supprimé les libertés ; la société ancienne reposant sur les solidarités a été peu à peu sacrifiée à tous les égoïsmes et à l'individualisme alors même qu'étaient prônées l'égalité et la fraternité. Deux siècles après Louis XVI, la société n'a jamais été aussi éclatée. Elle est à reconstruire !

Alors, continuons à honorer la mémoire du Roy-Martyr, et sachons pour l'époque dans laquelle nous vivons, en retirer toutes les leçons. Sachons, nous aussi, concilier la tradition et le progrès. Sachons donner du sens à nos actions. Comme Louis XVI pensons à nos compatriotes et sachons par ce que nous portons et représentons leur redonner espoir et leur rappeler les principes qui doivent régir la société humaine. Nous ne devons pas être des nostalgiques d'un ordre ancien qui ne reviendra pas, mais, au contraire, nous devons être les artisans d'un monde nouveau qui attend beaucoup de l'exemple de ce que fut la royauté française et ses réussites. Si l'histoire ne se reproduit pas, en revanche, elle peut apporter des recettes. Les deux principales qu'il faut retenir en ce début d'année sont la place centrale reconnue à l'homme de la naissance à ses fins dernières et le sens du Bien commun. Disons non à toutes les manipulations et travestissements de la vie naturelle. Disons non à la société individualiste et à ses excès depuis qu'elle a perdu le sens des autres tout en proclamant le contraire. Disons non au mensonge.

Cela c'est à chacun de nous qu'il appartient de le faire. Il faut savoir s'engager dans nos vies professionnelles et familiales. La société ne se reformera que si nous savons, les uns et les autres prendre nos responsabilités et, pour les chrétiens, être fidèles aux promesses de notre baptême. N'est-ce pas le symbole du sacrifice de Louis XVI, il faut savoir dire non si nécessaire quand notre conscience nous le demande.

Au-delà de ce message, je souhaite, malgré les nuages amoncelés sur nos têtes, à vous tous, à vos familles, vos proches, une bonne et sainte année 2020 sous la protection de Sainte-Jeanne d'Arc.

Louis, Duc d'Anjou

22/01/2020 07:00